**MODELE DE RAPPORT DE FIN D’EXECUTION**

**Financement Accéléré**

Janvier 2022

|  |
| --- |
| **GÉNÉRALITÉS** |
| Pays : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Nom du projet auquel ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation contribue : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Identifiant du projet (le cas échéant) :  | Cliquez pour saisir le texte. |
| Agent partenaire : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Date de démarrage du financement[[1]](#endnote-2) : | Cliquez ou tapez pour saisir une date. |
| Montant du financement : | Cliquez pour entrer le montant. |
| Date de clôture du financement (date réelle) : | Cliquez ou tapez pour saisir une date. |
| Date de dépôt du rapport : | Cliquez ou tapez pour saisir une date. |

|  |
| --- |
| **OBJET ET INSTRUCTIONS** |
| **Objet** |
| Ce rapport de fin d’exécution du financement accéléré vise à :* Évaluer et rendre compte de la **performance globale** du projet, en fournissant un compte rendu complet et systématique de la performance et des résultats, des problèmes liés à la mise en œuvre et des mesures prises pour y remédier, dans le contexte des bénéficiaires et des systèmes touchés par la crise.
* Partager les **réflexions** pour améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité des futurs projets de ce type et des processus du Partenariat mondial pour l’éducation (GPE).
* Assurer la **responsabilité** et la **transparence** du financement et de ses engagements.

En faisant le point sur ce qui a fonctionné et ce qui n’a pas fonctionné, le processus de rédaction de ce rapport de fin d’exécution doit être prospectif et servir de base à des discussions collaboratives sur l'avenir du soutien du GPE dans le pays. |
| **Instructions** |
| Ce modèle doit être complété par l'agent partenaire après avoir sollicité les contributions du gouvernement et du groupe local des partenaires de l’éducation. Une fois la mise en œuvre achevée, l'agent partenaire fournit au Secrétariat du GPE un rapport de fin d’exécution couvrant toute la période de mise en œuvre, conformément à la [politique et aux directives applicables aux financements accélérés du GPE](https://www.globalpartnership.org/content/guidelines-accelerated-support-emergency-and-early-recovery-situations). Le rapport de fin d’exécution doit être soumis **dans les six mois suivant la clôture du financement,** indépendamment du dernier rapport d'avancement. Le rapport complet comprend les **éléments** suivants :* Modèle dûment complété (le présent formulaire, y compris les annexes pertinentes).
* Cadre des résultats et données de la part variable.
* Résultats concrets et produits du savoir générés grâce à l’appui de ce financement accéléré.
* Évaluations ou toute autre étude pertinente mesurant les résultats du financement ou du projet (le cas échéant).

Ce dossier de rapport peut être complété par tout autre document, annexe ou information jugés utiles par l'agent partenaire et le pays.Pour les financements cofinancés, il convient de noter que certaines sections de ce modèle concernent l'ensemble du projet cofinancé par le GPE et d'autres bailleurs de fonds, et que d'autres sections concernent la partie du projet financée par le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation du GPE. Le terme « projet » est utilisé dans le premier cas et « financement » dans le second. Le suivi au niveau national dans des situations de conflit/fragilité doit utiliser des **approches prenant en compte les situations conflictuelles** et **ne causer aucun préjudice**. Il nécessite des mécanismes de rétroaction rapide pour maximiser l'utilité des données pour les bénéficiaires. Le suivi doit être **participatif** à tous les niveaux des acteurs et des secteurs concernés. La collecte de données doit être **pragmatique** et opportuniste - certaines données nécessaires peuvent ne pas être facilement accessibles, tandis que de nouvelles informations peuvent devenir disponibles et utiles pour la mise en œuvre. Veuillez présenter des éléments concrets et des données **ventilées** par différents sous-groupes (**au minimum par sexe**, et par tout autre groupe si possible). Dans la mesure du possible, une **perspective de genre et d'équité** doit être incluse. Les données probantes et les résultats doivent être replacés dans le **contexte national/sous-national** du pays au moment de l'examen, afin de mieux appréhender les informations.Le texte doit être clair et concis. Les questions doivent être considérées comme un ensemble interdépendant afin de construire le fil conducteur du projet. Certaines questions feront appel à une réflexion et un jugement résultant de la triangulation d'informations multiples et de qualité ainsi qu’à des explications logiques. Les données doivent être **triangulées**, en présentant des informations **multiples et de qualité** équilibrées et provenant de sources et de parties prenantes variées. L'examen doit utiliser des **techniques de comparaison et de contraste** pour expliquer les éléments de preuve divergents. **Veuillez corroborer les affirmations par des données et des éléments concrets**. Il convient d’explorer les aspects des éléments concrets tels que «**comment et combien**», « **pourquoi ou pourquoi pas**»et « **et alors** » pour comprendre leurs causes sous-jacentes, leurs effets et leur importance relative.L’agent partenaire doit soumettre les rapports par le biais du [**Portail de rapportage en ligne**](https://fifsgpe.worldbank.org/GATool/#/). Si l’autorisation d'accès ne lui a pas encore été attribuée, l’agent partenaire doit contacter son interlocuteur principal au Secrétariat du GPE. À la suite du dépôt, le Secrétariat du GPE peut contacter les agents partenaires pour solliciter des informations supplémentaires ou demander des précisions. Le rapport sera **rendu public** après avoir été envoyé par l’agent partenaire et examiné par le Secrétariat du GPE. Pour toute question, veuillez-vous adresser à votre interlocuteur principal au Secrétariat du GPE. |
| **LISTE D'ACRONYMES** |
| Veuillez insérer la liste des acronymes utilisés dans ce rapport, le cas échéant.Cliquez ici pour ajouter des acronymes. |

|  |
| --- |
| **1. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET : PERTINENCE** |
| **1.1 Pertinence globale** |
| **PERTINENCE - Mesure dans laquelle les activités du projet ont répondu aux besoins et aux priorités liés à l’urgence et les bénéficiaires touchés, en particulier les filles et les enfants les plus marginalisés/vulnérables, et ont continué à y répondre tout au long de la mise en œuvre[[2]](#endnote-3).** Veuillez évaluer en cochant '**X**' pour la réponse qui vous semble la plus pertinente et préciser votre réponse dans l’encadré ci-dessous. |
| ☐ | Élevée  | Aucune insuffisance (ou tout au plus des insuffisances mineures) n’a été constatée dans l’alignement continu entre les activités du projet et les besoins des bénéficiaires en tenant compte de l'évolution de l'urgence. Le projet a fourni des éléments concrets et précis sur cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs ont été modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence.  |
| ☐ | Substantielle  | Des insuffisances modérées ont été constatées en ce qui concerne l'alignement continu entre les interventions du projet et les besoins des bénéficiaires, en tenant compte de l'évolution de l'urgence. Le projet a fourni des informations généralement suffisantes sur cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs ont été modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. |
| ☐ | Limitée  | Des insuffisances significatives ont été constatées dans l'alignement continu entre les interventions du projet et les besoins des bénéficiaires, en tenant compte de l'évolution de l'urgence. Le projet a fourni peu d'informations sur cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs n'ont pas été pas modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. |
| ☐ | Négligeable  | De insuffisances majeures ont été constatées dans l'alignement continu entre les interventions du projet et les besoins des bénéficiaires, en tenant compte de l'évolution de l'urgence. Le projet s'écartait de ces besoins actuels ou ne fournissait pas d'informations permettant d'évaluer cet alignement. Si les circonstances ont changé, les objectifs n'ont pas été modifiés en conséquence pour conserver toute leur pertinence. |

|  |
| --- |
| Veuillez réfléchir à la **pertinence continue** du projet au cours de son cycle de vie en particulier dans des situations d'incertitude ou de changement rapide de contexte[[3]](#endnote-4). Dans quelle mesure le projet/financement s'est-il adapté tout au long de son cycle, en fonction de l'évolution des circonstances internes et externes ? |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **1.2 Avis des bénéficiaires sur la pertinence**  |
| [Si une enquête sur les bénéficiaires/ de satisfaction, etc. a été réalisée.] Les **bénéficiaires du projet** pensent-ils que les activités et les résultats ont répondu à leurs besoins et à leurs priorités (par exemple, les enfants, les enseignants, les responsables d’enfants, la direction des écoles, les administrateurs de l'éducation, etc.) ? Pourquoi ou pourquoi pas ?  |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |

|  |
| --- |
| **2. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET : EFFICACITÉ** |
| **2.1 Efficacité globale**  |
| **EFFICACITÉ - Mesure dans laquelle le projet a atteint les objectifs visés (objectifs ou résultats escomptés) au moment de la clôture du financement[[4]](#endnote-5).** Veuillez évaluer en cochant '**X**' pour la réponse qui vous semble la plus pertinente et préciser votre réponse dans l’encadré ci-dessous. |
| ☐ | Élevée | Le projet a dépassé ou entièrement atteint ses objectifs (résultats escomptés) ou est susceptible d’y parvenir.  |
| ☐ | Substantielle  | Le projet a presque entièrement atteint ses objectifs (résultats escomptés) ou est susceptible d’y parvenir. |
| ☐ | Limitée  | Le projet a partiellement atteint (ou devrait partiellement atteindre) ses objectifs (résultats escomptés).  |
| ☐ | Négligeable  | Le projet a à peine atteint ou n'a pas atteint (réalisation minimale, le cas échéant, ou devrait à peine ou ne pas atteindre) ses objectifs (résultats escomptés). |
| Précisez brièvement votre réponse ici. Concentrez-vous également sur le succès relatif global du projet, tant au niveau des activités menées que des résultats, en ce qui concerne:**L’atteinte des populations touchées par la crise**, en particulier **les filles et/ou en termes d'égalité des sexes**, et les enfants les plus difficiles à atteindre.**La continuité de l'éducation** afin de prévenir la perte d'apprentissage/l'abandon et de mieux reconstruire. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **2.2 Autres répercussions** |
| Le cas échéant – Veuillez décrire les **répercussions et impacts** (intentionnels ou non, positifs ou négatifs) **de tout autre projet**. Il convient de démontrer que les résultats non intentionnels ont un lien de causalité avec l'intervention évaluée. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **2.3 Conditions affectant le projet** |
| Il convient de réfléchir aux **conditions** internes et externes **qui ont facilité ou entravé la réussite du projet** (sa conception, sa mise en œuvre et l'atteinte des objectifs), par exemple[[5]](#endnote-6) :1. Le statut et l’évolution de la situation de **crise** au cours de la période de mise en œuvre.
2. Tout autre **facteur externe** échappant au contrôle de l'agent partenaire ou du responsable de la mise en œuvre.
3. Les **conditions internes liées au financement** (par exemple, la gestion ou la supervision du financement ; les autres facteurs liés au gouvernement et au pays, tels que la capacité de gestion, la gestion financière ou la capacité fiduciaire, le suivi et l'évaluation [S&E] et la coordination des partenaires).
4. Avec le recul, est-ce que les **risques identifiés** à l'étape de l’élaboration du projet étaient exacts et les **mesures d'atténuation** suffisantes ; est-ce qu’il y a eu d'autres risques non prévus à l'époque ?
 |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **2.4 Enseignements et recommandations, pratiques réussies, récits et interventions innovantes** |
| Veuillez décrire brièvement, si cela n'a pas été signalé précédemment :1. Toute **pratique réussie, intervention innovante** ou **enseignement** en rapport avec la mise en œuvre du projet, en particulier lorsque cela atteint les filles et toutes les populations vulnérables. Quelles recommandations pourraient alimenter les futurs cycles de planification des financements/projets pour améliorer les pratiques ?
2. Tout **récit à propos de financements ayant un impact** sur les bénéficiaires que vous souhaiteriez partager avec l'équipe de communication du Secrétariat du GPE. Ces récits seront présentés sur nos supports et plateformes de communication, en nommant la source.
3. Tous les **résultats tangibles et produits de connaissances** (par exemple, les évaluations, les projets pilotes, les études) générés grâce au soutien du financement. Joindre également toutes les **photos,** **vidéos, affiches de plaidoyer** etc. pertinentes qui peuvent être présentées dans des articles ou des blogs du GPE.
 |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |

|  |
| --- |
| **3. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET : EFFICIENCE** |
| **3.1 Efficience globale**  |
| **EFFICIENCE - Mesure dans laquelle les interventions du projet ont été mises en œuvre en temps opportun et les coûts raisonnables par rapport aux résultats obtenus (c'est-à-dire que les ressources ont été économiquement converties en réalisations et en résultats)[[6]](#endnote-7)**. Veuillez évaluer en cochant '**X**' la réponse qui vous semble la plus pertinente et préciser votre réponse dans l’encadré ci-dessous. |
| ☐ | Élevée  | L'efficience a dépassé les attentes. |
| ☐ | Substantielle  | L'efficience correspond à ce que l'on peut attendre dans le secteur. |
| ☐ | Limitée  | L'efficience a été inférieure aux attentes dans le secteur.  |
| ☐ | Négligeable  | L'efficience était très faible par rapport aux bénéfices (s'il y en a) et aux normes reconnues dans le secteur.  |
| **3.2 Respect des délais** |
| Il convient de réfléchir à la rapidité d'exécution du projet, c'est-à-dire si le projet a connu des **retards au début ou pendant la mise en œuvre**, et pourquoi : |
| **Au début du projet :** - Quel a été le délai entre la date d'approbation du GPE et le démarrage effectif des activités ? - Si le démarrage du projet a connu des retards, quelles en étaient les principales raisons ? Dans quelle mesure y a-t-on remédié ? | **Pendant la mise en œuvre :**- Dans quelle mesure les composantes/objectifs ont-ils été réalisés dans les délais prévus ? Les bénéficiaires directs ont-ils commencé à recevoir des services d’éducation selon le calendrier convenu?- Si la mise en œuvre du projet a connu des retards, quelles en étaient les principales raisons ? Quel a été l'effet des retards sur les bénéficiaires directs recevant des services d'éducation ? Dans quelle mesure y a-t-on remédié ? |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | Cliquez ici pour saisir le texte.  |
| **3.3 Coûts du financement** |
| 1. Quels ont été les **coûts unitaires d’exécution des résultats clés** (par exemple, la construction d'espaces d'apprentissage/de salles de classe, la formation ou la rémunération des enseignants, les manuels scolaires) ? Existe-t-il des **points de référence** disponibles pour établir une comparaison ?
2. Les coûts unitaires ont-ils **changé** entre la conception du financement et la mise en œuvre effective ? Si oui, pourquoi ?
3. De quelle façon le **contexte de crise a-t-il affecté les coûts liés au financement** et quel en a été l'effet sur la mise en œuvre et les résultats du financement ?
4. Y a-t-il eu des **dépassements de coûts** ou d’**importantes** **économies** pour le financement ? Si oui, veuillez décrire.
 |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **3.4 Coordination et partenariats** |
| Le cas échéant, réfléchir brièvement à ce qui suit :1. Dans quelle mesure **la coordination** s'est-elle bien déroulée pendant cette période de référence entre les parties prenantes du financement, le groupe local des partenaires de l'éducation, le cluster éducation, les autres acteurs humanitaires, les autres ministères et les autres secteurs en plus de l'éducation, etc. ? Comment cela a-t-il affecté la mise en œuvre et les résultats du financement?
2. **Des partenariats** (financiers/en nature/autres) ont-ils été développés ou mobilisés, par exemple avec le secteur privé, des fondations, d'autres secteurs que l'éducation et des institutions de recherche pour soutenir le projet ? Si oui, décrivez-les ci-dessous et expliquez comment ils ont affecté la mise en œuvre et les résultats du financement, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés.
 |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **3.5 Amélioration grâce l’utilisation des données et des éléments concrets** |
| Réfléchir brièvement à ce qui suit :1. Comment, et à quel niveau de réussite, le projet a **utilisé les données de suivi du projet et d'autres recherches/éléments concrets** tout au long de son cycle de vie pour une mise en œuvre de meilleure qualité et la réalisation des résultats escomptés.
2. Y a-t-il eu des exercices **conjoints de résolution de problèmes**, des événements ou des opportunités avec des partenaires nationaux, le Secrétariat du GPE et d'autres parties prenantes ? Si oui, ont-ils été utiles ? Existe-t-il des recommandations sur la manière dont ces mécanismes pourraient être améliorés à l'avenir ?
 |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **3.6 Utilisation des processus du GPE** |
| Veuillez réfléchir à la mesure dans laquelle les **principales caractéristiques du processus et des mécanismes du financement pour le renforcement des capacités du système** ont facilité ou entravé la conception et la mise en œuvre du projet (en termes de besoin pour la qualité du financement, de rapidité d’exécution, de coûts raisonnables de transaction, etc.)[[7]](#endnote-8) |
| **4. RÉSILIENCE ET RECONSTRUIRE EN MIEUX** |
| Si des informations sont disponibles, réfléchir à la manière dont les avantages et les enseignements de ce financement pourraient être intégrés à **la reprise et à la planification à plus long terme** dans le secteur de l'éducation :1. Existe-t-il une **stratégie de transition ou de retrait** pour continuer à bénéficier des avantages de ce financement, par exemple en les liant à des plans de reprise ou de résilience à plus long terme ?
2. Y a-t-il des enseignements à tirer de ce financement en termes de **préparation, d'atténuation/de reprise, de planification de la résilience à plus long terme et de reconstruction en mieux** au niveau sectoriel ?
 |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **5. GESTION DES FINANCEMENTS ET UTILISATION DES FONDS** |
| **5.1 Fonds non dépensés** |
| Le cas échéant - Si des **fonds n’ont pas été dépensés** à la fin du financement, précisez ci-dessous : i) le montant des fonds ; et ii) les raisons pour lesquelles les fonds n’ont pas été dépensés. |
| 1. Cliquez pour entrer le montant des fonds non dépensés à la clôture du financement.
 |
| 1. Cliquez ici pour saisir le texte.
 |
| **5.2 Performance de la gestion** |
| Sur le cycle de vie du financement, veuillez indiquer ci-contre la performance du financement tout au long de la mise en œuvre en termes de **gestion**. Il s’agit des mesures de protection financière, de passation de marchés, sociale et environnementale, les dispositions de mise en œuvre et les autres obligations de gestion fiduciaire. | Sélectionnez une note.[[8]](#endnote-9) |
| Expliquez ci-dessous comment ces dispositions et responsabilités en matière de gestion ont affecté, de manière positive ou négative, la mise en œuvre du financement et l'obtention des résultats et réalisations à la clôture du financement. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **5.3 Cofinancement (non lié au fonds à effet multiplicateur)** |
| Veuillez indiquer, le cas échéant, si le projet soutenu par le financement a bénéficié d'un **cofinancement**, notamment le niveau de décaissement du cofinancement, si les fonds restants seront décaissés et dans quel délai, et si le décaissement a été inférieur au budget initial, les raisons de cet écart. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **6. DONNÉES SUR LE SUIVI** |
| **6.1 Données sur les indicateurs du cadre de résultats** |
| Veuillez inclure l’intégralité du **cadre de résultats** dans une annexe ou en pièce jointe. Le cadre de résultats doit inclure :* Les valeurs des indicateurs de référence, de l’objectif final et des étapes.
* Les valeurs cibles révisées (si la ou les valeurs cibles initiales ont été officiellement révisées en raison d'une restructuration ou de changements au cours de la mise en œuvre).
* Le statut de la réalisation par rapport aux valeurs cibles.
* Les raisons de tout dépassement ou sous-réalisation des attentes à la clôture du projet/financement.
 |
| **6.2 Données sur les chiffres globaux** |
| Veuillez fournir en annexe 3 les données relatives aux **trois chiffres globaux** du GPE :* Achat et distribution de manuels scolaires
* Enseignants formés
* Salles de classe construites ou réhabilitées
 |
| **6.3 Données cumulatives sur les enfants et autres étudiants bénéficiaires** |
| Veuillez fournir en annexe 5 les données **cumulatives** relatives au nombre d'enfants et autres étudiants qui ont **­­directement participé aux activités du projet, reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d’interventions du projet,** pendant toute la durée du projet. Si ces données ne sont pas disponibles, veuillez en expliquer les raisons dans la section commentaire de l'annexe 5.Veuillez également indiquer en annexe les valeurs désagrégées pertinentes par sous-groupes**, au minimum par sexe.** Si elles sont appropriées et disponibles, fournissez des valeurs désagrégées par différents sous-groupes (enfants handicapés, enfants réfugiés, enfants déplacés à l'intérieur de leur pays, enfants non scolarisés et enfants issus de minorités ethnoculturelles/ linguistiques marginalisées) et par niveau d'éducation. |

**Annexe 1 : Arbres de décision pour la notation de l'efficacité globale et la notation de l'efficacité au niveau des composantes/objectifs**

**1. Évaluation de l'efficacité globale**

**À LA CLÔTURE DU FINANCEMENT -** La note d'**efficacité** globale doit refléter l'état de réalisation des objectifs/résultats du financement à sa clôture, comme suit :

* La note d'efficacité couvre le niveau de réalisation de tous les objectifs/résultats du financement (inclus dans ce rapport).
* La note peut tenir compte de l'importance relative des différents objectifs/résultats, si ceux-ci ont été mentionnés dans le document de programme. Dans le cas contraire, les différents objectifs/résultats revêtent la même importance.

À la clôture du financement...

... environ la **moitié** des objectifs/résultats ont été évalués comme ayant un niveau de réalisation satisfaisant (élevé ou substantiel) et l'autre **moitié comme** ayant un niveau de réalisation insatisfaisant (limité ou négligeable)...

... la **majorité** des objectifs/résultats ont été évalués comme ayant un niveau de réalisation...

Note :

 Négligeable

Note :

 Limité

... **Limité**

(résultats partiellement atteints)

Note :

Élevé

... **Élevé**

(résultats dépassés ou entièrement atteints)

... **Substantiel**

(résultats presque entièrement atteints)

... **Négligeable**

(résultats à peine ou non atteints)

Note : Substantiel

… soit arrondir à la hausse ou à la baisse en fonction des éléments concrets disponibles et de l'importance relative (le cas échéant)

**2. Évaluation de l'efficacité au niveau des composantes/objectifs**

**À LA CLÔTURE DU FINANCEMENT -** Les notes du **niveau de réalisation par composante/objectif** doivent refléter l'état de réalisation des objectifs/résultats du financement à sa clôture, comme suit :

* Une note distincte de réalisation est attribuée à chaque composante/objectif du financement.
* En cas de révision du financement, le niveau de réalisation doit être évalué par rapport à l'objectif révisé.
* L'évaluation de chaque composante/objectif est basée sur le niveau de réalisation des résultats escomptés à l'issue du projet et sur la relation directe entre les activités du projet et les réalisations rapportées.
* Pour chaque composante/objectif, l'évaluation de plusieurs résultats, le cas échéant, doit être décomposée pour obtenir une note au niveau de chaque composante/objectif.
* Veuillez remarquer que les notes au niveau des composantes/objectifs sont ensuite utilisées pour déterminer la note d'efficacité globale du financement.

À la clôture du financement, la composante/l’objectif a atteint ...

**La plupart des** résultats escomptés ont été atteints

**Tous les** résultats escomptés ont été atteints ou dépassés

Note : Négligeable

**Peu de** résultats escomptés ont été atteints

Note : Substantiel

Note : Élevé

Note : Limité

... **tous ou la plupart** des résultats escomptés

... **peu ou aucuns** résultats escomptés

Les résultats escomptés ont été **peu atteints ou pas du tout atteints**

**Annexe 2 : Efficacité par composante/objectif du projet**

|  |
| --- |
| **Efficacité par composante/objectif du projet** |
| Évaluez ci-dessous **dans quelle mesure chaque composante/objectif a été atteint à la clôture du financement, en vous concentrant sur les réalisations au niveau des résultats.*** En sélectionnant une note[[9]](#endnote-10) dans le menu déroulant.
* Ensuite, en réfléchissant à la réalisation de chaque composante/objectif, en décrivant par exemple pour chacun :
1. La **fiabilité de la chaîne de résultats** : c'est-à-dire les résultats obtenus, la mesure dans laquelle les activités/extrants de la composante/de l'objectif ont contribué à ses résultats, si les réalisations au niveau des résultats sont attribuables aux activités du financement, si les activités/extrants clés ont été exécutés comme prévu sur la base des intrants mobilisés, l'importance relative des résultats obtenus (ou non), et les raisons de la non-réalisation, etc.
2. Les éventuelles **innovations** ou projets **pilotes** et leur degré de réussite.
3. Tout degré de réalisation variable parmi les **groupes de bénéficiaires**.
4. Toute **difficulté majeure** rencontrée au cours de la mise en œuvre, ses causes et la manière dont elle a été résolue, y compris les révisions/restructurations/adaptations.
5. Si l'une des **cibles des indicateurs** ducadre de résultats n'a pas été atteinte, quelles en sont les raisons. Et, si les objectifs ont été dépassés, quelles en sont également les raisons.
6. Tout **écart significatif** par rapport aux objectifs/composantes ou indicateurs initiaux ou révisés du projet pendant la mise en œuvre, et ses implications sur le budget, les résultats, la théorie du changement, etc. du financement/ projet.
 |
| Composante/objectif : | Niveau de réalisation (niveau de résultat) à la clôture du financement : | Brève explication : |
| Nom de la composante/objectif 1 : Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composant/objectif 2 : Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composant/objectif 3 : Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |

**(Ajoutez ou supprimez des composantes/objectifs selon les besoins).**

**Annexe 3 : Modèle de rapport sur les chiffres globaux**

**Instructions générales :**

1) À partir de l'année fiscale 2021, seuls les chiffres globaux réels atteints au cours d'une période considérée sont requis ; aucune cible annuelle ne sera demandée par la suite.

2) Si aucuns chiffres globaux ne figurent dans ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ou uniquement quelques-uns, veuillez inscrire « sans objet » dans la ou les cases concernées.

3) Si un indicateur est mesuré en pourcentage, veuillez fournir les **valeurs numériques** qui ont été utilisées pour calculer le pourcentage. Si ces chiffres ne sont pas disponibles, veuillez fournir le pourcentage et l’indiquer dans la case « commentaires ».

**Définitions du GPE :**

**Manuels scolaires achetés et distribués.** Cet indicateur permet de suivre le nombre de manuels scolaires qui ont été achetés et distribués par l'intermédiaire des financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. « Les manuels scolaires » sont des livres conçus pour instruire les élèves dans des matières spécifiques, y compris les livres décrits comme du « matériel d'apprentissage ». Ils excluent les livres des bibliothèques scolaires ainsi que les romans et les livres à l'usage des enseignants (tels que les guides de programmes, les syllabus, et les guides et kits pour enseignants). Dans les cas où les livres sont désignés à la fois comme des livres à l'usage des enseignants et comme des livres conçus pour instruire les élèves, ils seront considérés comme des manuels scolaires aux fins de cet indicateur. Les données se réfèrent aux manuels qui ont été « distribués » aux écoles et qui ont été soit distribués aux élèves en prêt, soit conservés dans les écoles pour être utilisés en classe. Les données sur les manuels peuvent inclure des manuels en stock mais qui ne sont actuellement pas utilisés par les élèves.

**Enseignants formés.** Cet indicateur permet de suivre le nombre d'enseignants qui ont bénéficié d’une formation formelle et qui l’ont achevée, conformément aux normes nationales, par le biais des financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. Les « enseignants » sont les professionnels de l'enseignement et de l'instruction qui sont directement impliqués dans l'enseignement aux élèves. Parmi eux figurent les enseignants titulaires, les enseignants spécialisés et les autres enseignants qui travaillent avec les élèves dans une salle de classe, en petits groupes dans une salle de ressources, ou dans le cadre d'un enseignement individuel à l'intérieur ou à l'extérieur d'une classe ordinaire. Le personnel enseignant et qui instruit exclut le personnel non professionnel qui aide les enseignants à dispenser l'enseignement aux élèves, comme les assistants d’enseignants et autres personnels paraprofessionnels. Le terme « formation » fait référence à la formation formelle des enseignants (initiale ou continue) conçue pour doter les enseignants des connaissances, de l'attitude, du comportement et des compétences nécessaires pour enseigner au niveau pertinent et accomplir leurs tâches efficacement.

**Salles de classe construites ou réhabilitées.** Cet indicateur permet de suivre le nombre de salles de classe qui ont été construites et/ou réhabilitées grâce aux financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. Dans le contexte de cet indicateur, les « salles de classe » sont des pièces dans lesquelles des activités d'enseignement et d'apprentissage peuvent avoir lieu. Il s'agit de structures physiques semi-permanentes ou permanentes qui peuvent être situées ou non dans une école. Le terme « réhabilité » peut être interprété différemment selon les contextes et peut être soumis à des normes différentes. Par conséquent, il faudra faire preuve de discernement pour déterminer si une structure réhabilitée (classe, bâtiment scolaire, etc.) est conforme ou non à des normes nationales ou autres qui sont acceptables et satisfaisantes pour l'entité chargée de la mise en œuvre. En général, ce terme signifie que la structure (classe, bâtiment, etc.) a été rénovée, entièrement ou partiellement, impliquant que la structure est mise aux normes.

**Remarque :** Pour les financements cofinancés, veuillez indiquer la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE. Par exemple, si la contribution financière du financement représente 50 % d'une activité de formation des enseignants, la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE pour le nombre d'enseignants formés dans le cadre de cette activité sera de 50 %. Si l'unité d'analyse de l'indicateur est le nombre d'écoles et non de salles de classe, veuillez saisir un nombre estimé de salles de classe et fournir une explication dans la case des commentaires.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs du GPE** | **Nom(s) de l'indicateur tel(s) qu'il(s) figure(nt) dans le document de programme et le formulaire de requête.** | **Nombre réel atteint (pour toute la période du projet)****- Veuillez rendre compte de la situation en chiffres,** sans pourcentages, ni ratios.**- Pour les projets cofinancés, veuillez fournir le chiffre pour l'ensemble du projet. Le Secrétariat du GPE le calculera au prorata de la proportion de la contribution du GPE attribuée à ce financement.** | **% attribué à ce financement (pour les financements cofinancés)** | **Commentaires**  |
| **Achat et distribution de manuels scolaires**  | 1)... |   |   |  |
| 2)... |   |   |  |
| 3)... |   |   |  |
| **Enseignants formés**  | 1)... |   |   |  |
| 2)... |   |   |  |
| 3)... |   |   |  |
| **Salles de classe construites ou réhabilitées**  | 1)... |   |   |  |
| 2)... |   |   |  |
| 3)... |   |   |  |

**(Ajoutez ou supprimez des lignes pour les indicateurs selon les besoins).**

**Annexe 4 : Modèle de rapport cumulatif sur les enfants/autres étudiants bénéficiaires**

|  |
| --- |
| **Données cumulatives sur les enfants bénéficiaires** |
| Veuillez indiquer le nombre **cumulé** d'enfants d’âge scolaire (scolarisés et non scolarisés) et autres étudiants (adolescents ayant dépassé l'âge de la scolarité secondaire et apprenants adultes participant à l'éducation de base) qui ont **participé directement aux activités du projet, qui ont reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d’interventions du projet sur la période de mise en œuvre totale du financement.****Veuillez également fournir des valeurs cumulées désagrégées pertinentes par sexe (applicable à tous les financements).** Le cas échéant, il convient de fournir des valeurs désagrégées par sous-groupes variés et par niveau d'éducation. Le rapport des données sur les enfants/étudiants bénéficiaires est cumulatif, ce qui signifie que tous les bénéficiaires sont comptés comme un total courant, en additionnant tous les bénéficiaires depuis le début du financement jusqu'à la période de rapportage considérée. Les données sur les bénéficiaires doivent être collectées en utilisant les méthodes et les outils propres à chaque projet. Il est entendu que certaines données désagrégées ne seront collectées que si un projet cible expressément des sous-groupes spécifiques à travers ses interventions et utilise ses propres méthodes pour compter les enfants[[10]](#endnote-11) et autres bénéficiaires[[11]](#endnote-12).**NOTE :** Si ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l’éducation est cofinancé, veuillez indiquer les chiffres pour l'ensemble du programme et indiquer la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE. Par exemple, si la contribution financière du financement représente 40 % du programme qui est cofinancé par le GPE et d'autres donateurs, indiquez 40 % dans la section "% attribué à ce financement". |
|    | Préscolaire (facultatif) | Primaire (facultatif) | Secondaire (facultatif) | Autre(facultatif) | **Total** | "% attribué à ce financement" |
| **Nombre cumulatif d'enfants et autres étudiants ayant bénéficié directement du projet :** | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| **Dont filles/femmes:** | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiantshandicapés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiants réfugiés (facultatif) :  | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiants déplacés à l'intérieur du pays (facultatif) :  | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants non scolarisés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiants issus de minorités ethnoculturelles/ linguistiques marginalisées : précisez lesquelles (facultatif)  | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Veuillez fournir toute information utile sur les enfants bénéficiaires. Il peut s'agir par exemple de la définition employée par le projet pour un sous-groupe particulier (notamment une description plus granulaire de ces sous-groupes), de l'approche/outil utilisé pour calculer le nombre de bénéficiaires dans l'ensemble ou par sous-groupe, de toute limitation de l'approche/outil employé pour ce calcul, et des raisons pour lesquelles les données sur les enfants bénéficiaires ne sont pas disponibles. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |  |

**NOTES**

1. La date de « démarrage » (début) est considérée comme la date à laquelle la mise en œuvre du financement a effectivement commencé, marquée par un événement défini dans la requête de financement. [↑](#endnote-ref-2)
2. **La pertinence** évalue la mesure dans laquelle les interventions du projet sont restées cohérentes avec les besoins des enfants, en particulier les plus vulnérables et marginalisés, dans le contexte de l’urgence. Le test de **pertinence** exige que les interventions soient jugées en fonction des priorités de développement et des circonstances prévalant à la date de clôture financement, et non au moment de son approbation. Il doit déterminer si les objectifs du projet reflètent un diagnostic approprié d'une priorité liée à la crise qui reste pertinente, et si le soutien à la mise en œuvre a été adapté à l'évolution des besoins du pays. Si les circonstances du pays ont changé de manière significative au cours de la mise en œuvre, le rapport d'achèvement doit expliquer si et comment ces changements ont été pris en compte (c'est-à-dire par une restructuration formelle ou d'autres moyens) afin de conserver la pertinence des objectifs. Si les objectifs énoncés sont vagues ou si un suivi ne peut pas être suffisamment bien effectué, le critère de **pertinence** reçoit une note relativement faible. [↑](#endnote-ref-3)
3. Par exemple, vous pouvez réfléchir aux points suivants : (a) La conception du projet reflétait-elle (continue-t-elle à refléter) fidèlement les **besoins des bénéficiaires et de systèmes,** au vu de l’urgence ? Rétrospectivement, les **objectifs** du projet et **la trajectoire des résultats** étaient-ils **réalistes** ? (b) La conception du projet était-elle suffisamment fondée sur les **consultations** avec les différents partenaires, les **leçons tirées** des financements et programmes précédents, et les conclusions d’**études pertinentes de diagnostic et recherche** ? Les éléments concrets étaient-ils suffisamment disponibles et de qualité pour garantir une conception adéquate ? (c) Le projet a-t-il tenu compte de la **législation et des réglementations nationales**, c'est-à-dire qu'il a examiné si la réglementation, la législation et les processus réglementaires pertinents étaient en place pour que le projet réussisse ? (d) Comment le projet a-t-il permis de s'assurer que **l'évolution de la situation humanitaire** et les **besoins futurs en matière de reprise** étaient pris en compte dans la conception du projet ? (e) Le projet a-t-il considéré le fait que les **conditions de capacité nationales/locales** nécessaires étaient en place pour que le projet réussisse ? (f) Le projet avait-il un **cadre de résultats** bien conçu (par exemple, des indicateurs appropriés pour suivre les progrès, des objectifs réalistes) et un **plan** approprié **pour le suivi** ? [↑](#endnote-ref-4)
4. Voir à l'annexe 1 l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer une note d'efficacité globale. L'**efficacité** est définie comme la mesure dans laquelle les objectifs du projet ont été atteints au moment de la clôture du financement (ou devraient l'être), et peuvent être attribués logiquement aux activités du projet. Pour les projets ayant plusieurs objectifs ou résultats, ne fournissez qu'une seule note d'**efficacité** globale couvrant tous les objectifs/résultats. Afin de parvenir à une note d'**efficacité** globale, chaque objectif doit être évalué séparément. La réalisation de chaque objectif doit être abordée dans le document, et leur importance relative décrite. Le cadre de résultats du projet et les cibles des résultats permettent de juger de la réalisation des résultats/objectifs, mais d'autres sources d'information, notamment d'autres recherches et évaluations d'impact pertinentes, peuvent être utilisées pour mesurer la réalisation des résultats. Même dans les cas où les indicateurs définis dans le cadre de résultats étaient excellents pour évaluer les résultats, les sources d'information multiples aident à la « triangulation » des données sur les résultats pour une évaluation plus précise de la réalisation des objectifs. Pour chaque objectif/résultat, il est important d'inclure des données probantes montrant les éléments clés de la chaîne de résultats soutenue par le projet (données probantes expliquant l'interprétation des relations de causalité logiques entre les activités/réalisations du projet et les résultats obtenus, par opposition à d'autres facteurs non liés au projet qui peuvent avoir affecté les résultats observés, tels que d'autres interventions, des changements politiques, des phénomènes naturels, des facteurs de marché, etc.) [↑](#endnote-ref-5)
5. Les facteurs peuvent inclure, mais ne sont pas limités aux éléments suivants : **la** **gestion** (dispositions de gestion, rôles, responsabilités), **la supervision** (la supervision assurée pendant la mise en œuvre du projet, y compris l'identification opportune et proactive des problèmes et les mesures prises pour les résoudre), **les capacités** (y compris les capacités institutionnelles et organisationnelles, les capacités liées aux ressources humaines et à d'autres questions qui ont un impact sur les capacités), **la gestion financière/les facteurs fiduciaires** (y compris les mécanismes d'approvisionnement, de financement, de budgétisation et de gestion financière en place conformément aux politiques et procédures de l'agent partenaire), **le suivi et l'évaluation (S&E)** (la qualité des dispositifs de S&E, tels que la conception, la mise en œuvre et l'utilisation du S&E pour éclairer la gestion et la prise de décision des projets/financements ; les enjeux liés à la disponibilité des données, etc.), **la coordination, le partenariat et les processus participatifs** (les principaux partenaires du projet, leurs rôles et leur engagement, les informations sur la fréquence et les motifs des consultations avec le groupe local des partenaires de l'éducation pendant la mise en œuvre du projet/du financement, etc.), **d'autres facteurs externes (outre la situation de crise actuelle), des facteurs échappant au contrôle de l'agent partenaire et des circonstances imprévues** (les changements macroéconomiques, les changements dans l'engagement et le leadership du gouvernement, les enjeux liés à la gouvernance et la politique, les difficultés techniques et logistiques imprévues, les changements de périmètre, etc.). [↑](#endnote-ref-6)
6. **L'efficience** mesure la manière avec laquelle les ressources et les intrants sont convertis de manière économe en résultats. L'évaluation tient compte du respect des délais et également du caractère raisonnable des coûts engagés pour atteindre les objectifs du projet par rapport aux bénéfices et aux normes reconnues (« optimisation des ressources »). Elle peut comprendre : a) une analyse économique (par ex., taux de rentabilité économique, valeur actuelle nette, rapport coût-efficacité, normes de taux unitaires, normes de service, analyse et comparaisons du moindre coût et taux de rentabilité financière, si disponible) pour déterminer si le projet représente la solution la moins coûteuse attendue pour atteindre les bénéfices identifiés et mesurables (coût par unité d'intrant ou coût par unité d'extrant), et b) les aspects de la conception et de la mise en œuvre qui ont contribué à l'efficience ou l'ont réduite, y compris des exemples de retards dans la mise en œuvre d'activités essentielles, de rotation fréquente du personnel, de problèmes et de retards dans la passation des marchés, de coûts administratifs et de composantes estimés lors de l'évaluation par rapport aux coûts réels, de dépassements de coûts, et du calendrier prévu par rapport au calendrier réel du projet (sachant que les retards ne sont pas toujours inefficaces et qu’ils peuvent, dans certains cas, permettre d'obtenir des résultats supplémentaires et des gains d'efficacité nets). Les hypothèses sous-jacentes concernant les coûts et les avantages doivent être présentées et défendues. [↑](#endnote-ref-7)
7. Il peut s'agir, par exemple : i) du processus simplifié de requête/d’approbation du financement à l’étape de l’élaboration, ii) des conditions et procédures d'**allocation** et de **déblocage** des fonds pour la partie de l’allocation minimale (part fixe et variable) et la partie complémentaire, iii) des liens stratégiques et opérationnelles entre les divers instruments et financements du GPE, sous l'égide du Pacte et iv) le processus du GPE pour le rapport des révisions du financement. [↑](#endnote-ref-8)
8. **Très Insatisfaisant** - Laperformance globale de la gestion du financement a empêché la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement. **Insatisfaisant** - Laperformance globale de la gestion du financement a limité ou mis en péril la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement. **Moyennement Insatisfaisant** - Laperformance globale de la gestion du financement a retardé la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement, mais les problèmes ont été résolus pendant son cycle de vie. **Moyennement Satisfaisant** - La performance globale de la gestion du financement a permis au financement de réaliser la plupart de ses principaux résultats de manière efficace, avec des insuffisances modérées. **Satisfaisant** - La performance globale de la gestion du financement a permis au financement d'atteindre presque tous ses principaux résultats de manière efficace, avec seulement des insuffisances mineures. **Très Satisfaisant** - La performance globale de la gestion du financement a permis au financement d'atteindre ou de dépasser tous les principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances majeures. [↑](#endnote-ref-9)
9. Voir à l'annexe 1 l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer les notes d'efficacité au niveau des composantes/objectifs. L'échelle est également la suivante : **Négligeable** - La composante/objectif n'a pas atteint (réalisation minimale, le cas échéant, ou devrait à peine ou pas atteindre) les résultats escomptés. **Limité** - La composante/objectif a partiellement atteint (ou devrait partiellement atteindre) les résultats escomptés. **Substantiel** - La composante/objectif a presque entièrement atteint les résultats escomptés ou est susceptible d’y parvenir. **Élevé** - La composante/objectif a dépassé ou entièrement atteint les résultats escomptés ou est susceptible d’y parvenir. [↑](#endnote-ref-10)
10. Les définitions largement acceptées de ces sous-groupes sont fournies à titre de référence uniquement, car nous savons que les descriptions et les critères de mesure des sous-groupes dépendent du contexte : **Filles/femmes**: filles, adolescentes d’âge scolaire et autres étudiants. [**Enfants en situation de handicap**](http://glossary.uis.unesco.org/glossary/map/terms/176) : enfants d’âge scolaire présentant des déficiences, des limitations d'activité et des restrictions de participation. Une déficience est un problème de fonction ou de structure corporelle ; une limitation d'activité est une difficulté rencontrée par un individu dans l'exécution d'une tâche ou d'une action ; tandis qu'une restriction de participation est un problème rencontré par un individu dans son implication dans les situations de la vie courante. **Enfants** [**réfugiés**](https://www.unhcr.org/what-is-a-refugee.html): enfants d’âge scolaire qui ont fui la guerre, la violence, les situations de conflits ou les persécutions et qui ont traversé une frontière internationale pour trouver la sécurité dans un autre pays. **Enfants** [**déplacés à l'intérieur de leur pays**](https://emergency.unhcr.org/entry/250553/idp-definition) : enfants d’âge scolaire qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison de ou pour éviter les conséquences d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, et qui n'ont pas franchi une frontière étatique internationalement reconnue. **Enfants** [**non scolarisés**](http://glossary.uis.unesco.org/glossary/en/home) : enfants d’âge scolaire qui ne sont pas scolarisés ou qui ne vont pas à l'école. Les enfants non scolarisés englobent à la fois les abandons scolaires et les enfants qui n'ont jamais été scolarisés. Ce deuxième groupe peut être constitué d'enfants scolarisés tardivement ou d'enfants qui n'iront jamais à l'école. **Enfants issus de** [**minorités**](https://www.ohchr.org/EN/Issues/Minorities/Pages/internationallaw.aspx) **ethnoculturelles/linguistiques marginalisées** : enfants d'âge scolaire issus d'un groupe numériquement inférieur au reste de la population d'un État, en position non dominante, dont les membres - ressortissants de l'État - possèdent des caractéristiques linguistiques différentes de celles du reste de la population. [↑](#endnote-ref-11)
11. La catégorie "Autres" comprend les étudiants au-delà de l'âge scolaire du préprimaire au secondaire qui ne sont pas déjà inclus (les adolescents non scolarisés et les apprenants adultes participant à l'éducation non formelle). [↑](#endnote-ref-12)